

A propos du programme « Urgence Malnutrition ». OUAGADOUGOU

Document 10f

Version du 22 01 2018

L'association Laabo Biiga a présenté un bilan de son programme de parrainage « Urgence Malnutrition » ouvert au CSPS du Secteur 27, quartier Wayalghin à Ouagadougou, de juillet à novembre 2018 (Voir le Document 09, Actualités 2018, Burkina, dans lequel l'Association Laabo Biiga présente ce programme).

Nous complétons ce bilan très positif par quelques commentaires :

Dans ce quartier, le nombre d'enfants sévèrement malnutris est élevé. Il n'y a pas, à proximité, de structure permettant de répondre à leurs besoins spécifiques. La structure Maquis Bébé (MBB), ouverte en 2015 par l'association Laabo Biiga, n'est pas habilitée à les prendre en charge, l'objectif des MBB étant la prévention de la malnutrition. Cependant, pour accueillir des enfants du quartier en danger vital, l'association Laabo Biiga a décidé d'ouvrir un programme complémentaire au MBB en utilisant comme pour les enfants du MBB, la bouillie BAMiSA. Le personnel de santé du dispensaire participe aux mesures anthropométriques nécessaires à l'évaluation de leur état de santé.

Bien que la bouillie BAMiSA ne soit pas enregistrée officiellement comme un Aliment Thérapeutique de la Malnutrition Sévère, l'association Laabo Biiga a montré que, bien encadrée, son utilisation permettait de guérir les enfants sévèrement malnutris. Cette prise en charge de 6 mois, a été complétée, le dernier mois, par 2 g/ jour de spiruline.

La farine Bamisa utilisée pour la préparation des bouillies est fabriquée au niveau du MBB. Elle est financée par le fond "Parrainage" de l'association Laabo Biiga. L'association Uni Vers La Vie a offert 100 Kg de spiruline au MBB.

Les enfants sévèrement malnutris sont repérés par les animatrices du MBB. Ils sont alors inscrits dans le programme en fonction des financements (parrainages) disponibles.

Modalités du Programme

Ce programme prend en charge les enfants pour une période de 6 mois.

Les mères des enfants qui bénéficient de ce programme apprennent à préparer la bouillie selon la recette 1+2+3. Les premières "Bouillies Concentrées Liquéfiées" BAMiSA sont données à l'enfant au cours des séances de MBB. Puis les familles reçoivent les sachets de farine BAMiSA nécessaires pour la semaine. Les bouillies Concentrées Liquéfiées sont alors préparées à domicile.

Le nombre de bouillies et donc de sachets, est adapté à l'état nutritionnel de l'enfant. Il est de 3 bouillies par jour en début de prise en charge (pendant environ 2 mois). Rappelons que 3 bouillies Bamisa par jour permettent d'augmenter de 750 Kcal/jour l'apport calorique du lait maternel et de l'alimentation familiale.

Lorsque le Z-score passe à -2 et que le Périmètre Brachial (PB) passe dans le jaune, le nombre de bouillies passe à 2 par jour (pendant environ 2 mois).

Lorsque l'enfant récupère un S-score Médian et que son PB passe dans le vert, il est donné une bouillie par jour, ceci jusqu'à la fin du Programme de 6 mois (pendant environ 2 mois). Cette prise en charge prolongée évite que les enfants ne rechutent.

Au bout de ces six mois, les enfants sont capables de manger activement le plat familial et sont donc moins vulnérables.

Pour éviter un usage détourné de la farine, il a été demandé aux familles de s'engager, par écrit, à n'utiliser la farine que pour l'alimentation de leur enfant. (Voir le Contrat d'engagement, à la fin de ce document)

Le coût de ce parrainage est essentiellement celui de la confection de la farine et du malt. En effet l'animatrice encadre cette activité bénévolement en plus de celle du MBB. Le coût d'un parrainage est fixé à 30 € par enfant pour les 6 mois. Cette somme permet de couvrir l'achat de la farine au MBB (800 Fcfa le Kg).

Analyse des données recueillies par l'animatrice.

13 enfants, 10 filles et 3 garçons, ont bénéficié de ce programme.

La prise en charge nutritionnelle des enfants a été menée, selon les enfants, pendant 18 à 25 semaines.

- A l'admission (J1), tous les enfants avaient un Périmètre Brachial (PB) dans le rouge. La répartition des enfants en fonction de leur Z-score est la suivante :

Z-score à -4	Z-score à -3	S-score -2	S-score -1	Médian	S-score +1
2	8	3	0	0	0

- En 2 mois, 9 des 16 enfants sont sortis de la zone rouge du PB.
- En fin de prise en charge, entre J120 et J175, tous les enfants ont un PB dans le vert. La répartition des enfants en fonction de leur Z-score est la suivante :

Z-score à -4	Z-score à -3	S-score -2	S-score -1	Médian	S-score +1
0	0	0	7	5	1

Trois enfants supplémentaires ont été pris en charge, trois "places" ayant été libérées par des enfants "hors de danger". En 2 mois, 2 enfants sont sortis de la zone rouge du PB.

Bilan

Le bilan de ce programme n'a pas la valeur d'une "Etude" réalisée dans le cadre d'un "Programme de Recherche". Cependant, malgré sa modestie, ce programme **témoigne** de la possibilité de prendre en charge des enfants sévèrement malnutris, dans une structure de quartier, avec des ressources locales et pour un coût très modeste.

La récupération des enfants n'y est peut-être pas aussi rapide qu'avec l'utilisation d'ATPE (Aliment Thérapeutique Prêt à l'Emploi) selon le protocole standardisé ? Mais le bénéfice peut être considéré, à moyen et long terme, comme favorable. En effet non seulement les enfants ont pu guérir de leur malnutrition sévère, mais ils l'ont fait au sein de leur famille et au sein de leur lieu de vie. De plus ce programme ne nécessite pas l'assistance institutionnelle de "Programmes de lutte contre la malnutrition" dont l'organisation et le

coût sont lourds. Ce programme est facilement maîtrisable et reproductible, quelle qu'en soit l'échelle. En effet les farines, l'amylase et les bouillies sont faites sur place, avec des techniques traditionnelles et la participation des mères. Les matières premières proviennent de l'agriculture locale. Les familles ayant constaté l'intérêt des Bouillies Concentrées Liquéfiées sur l'état de santé de leurs enfants, il est possible d'espérer ensuite l'adoption de la recette 1+2+3 pour la préparation de toutes les bouillies pour les enfants.

A propos des organisateurs

Lieu du Maquis Bébé et du Programme "Urgence malnutrition" :
OUAGADOUGOU, CSPS du Secteur 27, Quartier Wayalghuin
Responsable : Mme Justine SAWADOGO

Partenariats

Association Laabo Biiga" (Sourire d'enfant)

Sylvie et Franck ROUFFE, 06 61 45 89 53 04 67 90 39 15 vioufranck@orange.fr
6 rue des d'André, 34120 PEZENAS

Association Uni Vers La Vie

www.universlavie.org

14 chemin de La Roquette, 34120 TOURBES

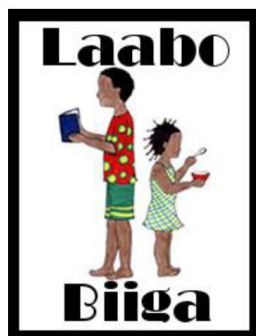
contact@universlavie.org

06.13.12.29.18 (Adrien), 06.18.59.73.33 (Germain), 06.13.21.31.13 (Pablo)

Siège de l'association :

Mme Sylvie ROUFFE
Présidente de Laabo Biiga
6 rue des d'André
34120 Pézenas - FRANCE

Téléphone : 04.67.90.39.15
(+33) 6.61.45.89.53
Mail : laabobiiga@outlook.fr

**Représentation au Burkina Faso :**

Mme Justine SAWADOGO
Responsable du maquis-bébés
CSPS secteur 27, Wayalghin
Ouagadougou BURKINA FASO

Téléphone : (00 226) 70 26 45 97

Site : www.laabobiiga.wordpress.com

CONTRAT D'ENGAGEMENT

PROGRAMME URGENCE MALNUTRITION

Ce contrat engage l'association LAABO BIIGA, représentée au Burkina Faso par Mme Justine SAWADOGO et les PARENTS des enfants pris en charge par le programme Urgence Malnutrition.

Je soussigné, NOM : _____ Prénom : _____

ADRESSE : _____

N° DE TELEPHONE : _____ PARENT DE : _____

Accepte que mon enfant soit pris en charge par l'Association LAABO BIIGA, représentée par Mme Justine SAWADOGO, responsable de la malnutrition et du maquis bébés du secteur 27, Wayalghin, Ouagadougou, pour **recevoir une aide alimentaire d'urgence.**

Cette aide consiste en un nombre précis de sachets offert par l'association LAABO BIIGA.

Mon enfant recevra chaque semaine un certain nombre de sachets, et ce jusqu'à sortie complète de la malnutrition dont il souffre. Mme Sawadogo est seule juge du traitement de mon enfant.

Je m'engage à venir chercher les sachets chaque semaine, et à ne pas interrompre le traitement avant que Mme Sawadogo ne me l'ai dit.

Je m'engage à donner le nombre de bouillies indiqué par Mme Sawadogo à mon enfant, et à ne pas oublier un repas.

Je m'engage aussi à ne pas donner, ni vendre les sachets offerts pour mon enfant à quelqu'un d'autre, dans aucune circonstance.

Si cela venait à arriver, je suis informé que l'association cessera immédiatement l'aide et le don de sachets.

Il y a beaucoup d'enfants dans le besoin de cette aide alimentaire et l'association LAABO BIIGA ne peut pas aider des enfants dont les parents ne seraient pas sérieux et ne respecteraient pas le traitement.

DATE : _____

Signature : _____

Parrainage Urgence Secteur 27, Ouaga

Relevé et suivi des enfants

Date de l'enregistrement initial : 05/07/2018

Date du dernier enregistrement : /12/2018

N°	Sexe	Age en mois révolus ou années *	Enregistrement à J 1 ...le 5/07/2018.				PB à J 62	Enregistrement final à J (Selon date de fin de prise en charge)					↗ du Poids En Kg	↗ de la Taille En cm	
			P B en cm	Taille en cm	Poids en Kg	Z-Score P/T Ji		J	P B en cm	Taille en cm	Poids	Z-Score			
1	F	8	11,5	70	6,3	-3	11,5	J 156	13	74	8,5	M	2,2	+4	
2	M	24; 17	11,5	76	8	-2	11,8	J 175	13	82	10	M	2	+6	
3	F	18; 11	11	68	6	-3	12,5	J 156	13	73,5	8,3,	-1	2,3	+5,5	
4	F	8 ;	10,5	65	5,4	-3	12,5	J 156	13,5	72	8,2	M	2,8	+7	
5	F	5a; 3a	11,5	87	9,2	-2	12	J 120	13	92,5	12,6	M	3,4	+5,5	
6	M	4 ;	10	56	4,2	-2	11	J 156	12,9	65	6,6	-1	2,4	+9	
7	F	24 ; 14	10,5	71	5,5	-4	11	J 175	12,7	78	8,7	-1	2,5	+7	
8	F	28 ; 21	11	77	7,2	-3	13	J 175	13,7	81,5	10,8	+1	3,2	+4	
9	F	8 ;	11	65	5,5	-3	11,9	J 156	12,7	69,5	7,3	M	1,8	+4,5	
10	F	6 ;	10,5	63,5	4,9	-3	11	J 175	12,8	69	6,8	-1	1,9	+5,5	
11	M	15 ; 9	10,5	67	5,7	-3	12	J 175	13,5	74	8	-1	2,3	+7	
12	F	6 ;	10,5	66	5,0	-4	11	J 175	13	72,5	7,75	-1	2,75	+6,5	
13	F	16 ; 9	10	65	5,5	-3	11	J 175	12,9	70	7,3	-1	1,8	+5	
			Enregistrement le 6/09/18												
14	F	17 ;	11,5	76	7,2	-3	12,5	J 64	12,9	79,5	8,6	-1	1,4	+3,5	
			Enregistrement le 4/10/18												
15	F	9 ;	10,5	66	5	-4	11,2	J 36	11,4	69	6	-3	1	+3	
16	F	5 ;	12	68	5,9	-3	13,8	J 36	13,9	71	6,6	-2	0,7	+3	

Des erreurs de date de naissance ou d'âge sont perceptibles. En effet des tailles sont incompatibles avec la taille mesurée. La colonne âge comprend donc deux âges : *Celui donnée par les parents* et **celui** donné par les tables Taille/Âge en percentile. L'âge indiqué est celui du 3^{ème} percentile, c'est-à-dire l'âge maximum que peut avoir un enfant ce cette taille.